

La vidéosurveillance gagne du terrain

La communauté d'agglomération Val et Forêt compte développer considérablement son système de vidéosurveillance. Un collectif entend dénoncer cette installation.

ERMONT - EAUBONNE

LA COMMUNAUTÉ d'agglomération Val et Forêt* vient de commencer le déploiement des caméras de vidéosurveillance sur Ermont, Eaubonne, Montignon et Saint-Prix. D'ici à la fin de l'année, la première tranche devrait voir fleurir une quarantaine de caméras supplémentaires sur ces quatre villes. Une quarantaine d'autres compléteront le dispositif fin 2010. Le tout pour un montant de 7 millions d'euros.

Une facture jugée par certains beaucoup trop salée. « Pour la même somme, on aurait pu sauver l'école Pergaud et le centre de santé, regrette Mathias Trigrlic, conseiller municipal PS d'Ermont. Sans compter les coûts de fonctionnement. C'est une opération qui ressemble plus à une opération de communication qu'à autre chose. » A Saint-Leu, nouvel arrivant dans la communauté d'agglomération, un collectif est en train de se monter pour dénoncer l'arrivée des caméras. « Saint-Leu, ce n'est pas le Bronx, s'emporte Christophe Bari-



SAINT-PRIX, JEUDI. D'ici à 2010, 80 caméras de vidéosurveillance supplémentaires seront implantées sur le territoire Val et Forêt. (L.P./S.T.)

zien, l'un des futurs responsables du comité. Nous sommes dans une politique de plus en plus sécuritaire qui risque de provoquer une psychose généralisée. »

Si le ton est un peu moins virulent dans l'opposition, le scepticisme demeure. « Avant d'en installer dans la

commune, il faudrait au moins mener des missions d'évaluation, ne serait-ce que pour savoir si ça sert vraiment et créer un comité d'éthique », souligne Eric Dubertrand, conseiller municipal PS.

Evidemment, du côté des maires des communes concernées, le dis-

cours est tout autre. « La vidéosurveillance est un plus indéniable pour la sécurité », assure Jean-Pierre Enjalbert, maire (divers droite) de Saint-Prix, où est installée la salle de contrôle. Le président de Val et Forêt, Alain Goujon, par ailleurs maire (UMP) de Montignon, n'y voit que des avantages. « Même si elle a fortement baissé, avec la subvention du conseil général, la communauté paie un peu plus de 4 millions d'euros : ce n'est pas plus cher que dans les autres communes équipées de la même manière, se défend-il. Les coûts de fonctionnement sont estimés à environ 80 000 € par an, soit l'embauche de quatre opérateurs vidéo. » Quant à l'évaluation du dispositif, l'élu estime qu'il a déjà fait ses preuves puisque, rapporte-t-il, les caméras ont déjà permis l'interpellation de trafiquants de drogue à Saint-Prix et l'identification de l'auteur d'un délit de fuite après un accident à Montignon.

SÉBASTIEN THOMAS

* Elle s'étend sur Eaubonne, Ermont, Montignon, Saint-Prix, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt.